



POLITIQUE REGISSANT L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE DANS LES SOCIÉTÉS COTÉES EN BOURSE

PC-12 ENJEUX ESG

PC-12.1 Enjeux ESG : Primordiaux pour la Caisse

Nous accordons une importance particulière à la gestion des enjeux ESG par nos sociétés en portefeuille. L'analyse de ces enjeux fait partie intégrante de notre processus d'investissement et nous avons adopté une politique spécifique en la matière afin d'y énoncer nos objectifs et nos façons de procéder.

Dans cette politique, l'exercice du droit de vote est notamment identifié comme étant un moyen d'action privilégié pour un actionnaire à l'égard des enjeux ESG.

La présente Politique doit donc se lire conjointement à la politique sur l'investissement durable de la Caisse.